

AVRIL
2022 #
N°46



Aouste sur Sye

en biovallée

LETTRE D'INFORMATION

La Sur Sye

Édit

Merci les amis !

La construction du four à pain communal, la restauration du cabanon du « P'tit parc », la rénovation des bars modulables pour nos festivités qui reviennent, et tout dernièrement la réfection des isoloirs en vue des prochaines élections sont l'œuvre de citoyens qui ont souhaité s'impliquer collectivement dans la vie communale. Cet engagement durable pour l'intérêt général est assez exceptionnel.

Merci les amis de le mettre en valeur ! Les Amis des chantiers citoyens œuvrent pour nous tous et sont prêts à vous accueillir dans la bonne humeur et une convivialité affirmée.

La municipalité encourage, accompagne et soutient toutes celles et tous ceux qui soutiennent œuvrer pour le bien commun. Et c'est bien en partageant l'expérience d'une réalisation collective en faveur de l'intérêt général que l'on enrichit sa citoyenneté.

Mais c'est aussi en utilisant son droit de vote en allant dans l'isoloir fraîchement refait pour faire son choix, que l'on exerce sa citoyenneté et qu'on la fait vivre.

Le droit de vote, fruit d'un long combat, permet de faire fonctionner notre démocratie. Certes en France le vote n'est pas une obligation mais il n'en est pas moins un devoir.

Aux urnes citoyens !

Denis Benoit

Maire d'Aouste
et Président de la CCCPS



Directeur de publication :
Denis BENOIT, maire d'Aouste-sur-Sye
Rédacteur en chef : REDA'COM, 26400 Marsanne
Impression : Imprimerie du Crestois, 26400 Crest - Imprimé en 1 500 exemplaires
Achevé d'imprimer : avril 2022

Budget : les principaux investissements en 2022

Un train d'investissements a été pris lors du vote du budget le 4 avril dernier. En voici les principaux :

- Aménagement du centre bourg. Total de l'opération : 1,3 millions d'euros H.T subventionnée à 74 %
- Achèvement de la rénovation énergétique de l'école élémentaire et de la mairie. Total de l'opération : 900 000 euros H.T subventionnée à 75%
- Acquisition de 29 tablettes numériques pour l'école élémentaire. 11 000 euros dont 80 % financés par l'Etat.
- Etude et investissements pour la réalisation du schéma directeur de défense incendie. 120 000 euros H.T financés à 80 % par l'Etat (demande en cours).

Les appareils photos reprennent du service

Succès aidant, la mairie renouvelle son concours photos autour de deux thèmes : " La beauté du village, dans les détails " et " Mon quotidien à Aouste, à hauteur d'enfant " (pour les moins de 12 ans). Les photos, sur support numérique, devront être adressées à la mairie entre le 1er avril et le 30 septembre 2022. Pour de plus amples informations et règlement, consulter le site internet de la mairie.

LA PAROLE À

Rodène BODIN-CASALIS (déléguée de la commune à Biovallée)

« Mon engagement au bureau et au conseil d'administration de Biovallée s'inscrit dans la droite ligne de mon travail d'élue à Aouste puisque je fais partie de la commission Energie-Transition Ecologique. J'espère pouvoir œuvrer efficacement à la sensibilisation de la population aux enjeux environnementaux, via la communication ou l'événementiel. L'un des intérêts de Biovallée, c'est sa dimension globale puisqu'elle intervient sur un large territoire.

Je tenais aussi à saluer le travail de Philippe Huygues à la présidence de Biovallée. Il a été notamment l'un des instigateurs de l'obtention du TIGA (Territoire Innovant de Grande Ambition) qui permettra l'accélération de la transition écologique dans la vallée de la Drôme.

Hausse des prix de l'énergie : de lourds impacts financiers.

Les particuliers ne sont pas les seuls à être affectés par la très lourde flambée des prix de l'énergie. Les collectivités paient aussi un lourd tribut. Augmentations sur toute la ligne : entre 0 et 10 % pour l'éclairage public, entre 45 et 65 % pour l'électricité et entre 190 et 210 % pour le gaz ! Des chiffres qui ne tenaient pas encore compte du conflit en Ukraine !

Le SDED (Service d'Energie dans la Drôme) qui coordonne l'achat du gaz et de l'électricité pour le compte de plusieurs collectivités, dont celle d'Aouste, est donc contraint d'augmenter ses tarifs face au tsunami énergétique : « *Nous estimons la facture supplémentaire à près de 90 000 euros par an* » précise amèrement Denis Benoit. Les travaux de rénovation énergétique entrepris l'an dernier à l'école puis la mairie n'en prennent que plus de valeur.

Les économies réalisées permettront d'atténuer quelque peu la facture énergétique. Reste que ce rude coup pèse bel et bien sur le budget communal.

De la friture sur la ligne 28



Au cours du conseil municipal du 8 novembre, les élus aoustois ont exprimé leur vive désapprobation face à la décision de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de scinder la ligne 28 (Valence-Luc en Diois) en deux parties : les usagers se voient ainsi contraints à devoir opérer une correspondance à Crest pour se rendre à Valence.

Conséquence significative : il faut dorénavant emprunter 3 bus différents pour effectuer le déplacement Aouste-Valence TGV !

Une décision peu dans l'air du temps à l'heure où il est question de développement de l'intermodalité et d'un moindre recours à la voiture individuelle.

Dans une motion, le conseil municipal demande donc à la Région de maintenir le trajet direct Luc en Diois-Valence et sollicite l'organisation d'une consultation de l'ensemble des collectivités concernées par cet axe de transport, via un groupe de travail.

Aouste se rénove



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Depuis plusieurs années, la commune d'Aouste-sur-Sye travaille à la redynamisation de son centre-bourg afin d'améliorer la qualité de vie et le vivre-ensemble de ses habitants.

Plusieurs initiatives ont ainsi vu le jour : développement des services publics de proximité (MJC, médiathèque, salle polyvalente, pôle médical, etc.), soutien financier à l'implantation et l'amélioration des commerces, embellissement des espaces publics, organisation et soutien aux marchés et aux événements culturels et sportifs...

Le réaménagement en cours de la place centrale du village s'inscrit dans cette démarche.

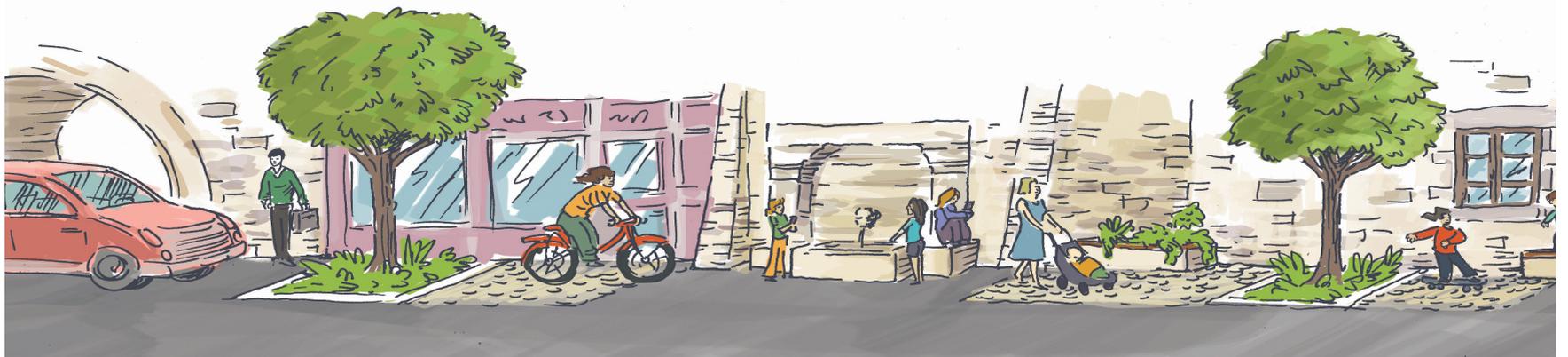
Cette opération a pour objectif principal de créer un espace public embelli et accueillant pour tous.

EN CONDENSÉ

- Création d'un espace public embelli et accueillant pour tous
- Aménagement d'une place centrale à deux visages
- Renforcement de l'attractivité des commerces et services
- Sécurisation et amélioration du confort des flux de piétons, vélos et voitures

PLACE CENTRALE

- Composition d'un espace central accueillant, propice au lien social.
- Augmentation des stationnements en hiver et des terrasses en été.
- Amélioration de la qualité des revêtements de sol et du mobilier
- Réalisation d'une fresque en trompe-l'œil.
- Sécurisation du carrefour central.





AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG



ALLÉE CENTRALE

- Création d'un cheminement piétonnier sécurisé
- Création de stationnements à durée limitée en journée pour faciliter l'accès aux commerces et aux services.
- Renouvellement des arbres de la place avec des espèces adaptées et viables.
- Mise en place d'assises et de plantations le long du cheminement.



BELVÉDÈRES

- Installation de belvédères pour magnifier la vue sur la rivière et le paysage.
- Mise en valeur du lavoir grâce à la réalisation d'une pergola.
- Continuité piétonne pour tous depuis l'esplanade jusqu'à l'église.

LE PLANNING

Début des travaux : mars 2022
Durée des travaux : 14 mois
Phasage : avancement du sud vers le nord
Montant des travaux : 1 386 051 € HT
Renseignements : Mairie d'Aouste-sur-Sye, mairie@mairie-aouste-sur-sye.fr
Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : Aouste-sur-Sye

Les entreprises feront leur maximum pour limiter la gêne occasionnée, merci de votre compréhension.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le début du XVIII^e siècle, l'église se trouvait à l'endroit du bureau de tabac actuel. Pour permettre la création d'une avenue accédant au nouveau pont remplaçant le vieux pont roman, cette église fut rasée en 1861. De 1862 à 1878, elle fut reconstruite à son emplacement actuel par les architectes Pierre-Marie Bossan et Joannis Rey. L'édification de cette nouvelle église se fit en même temps que le nouveau pont. L'ancienne tête du pont roman va servir de support au belvédère amont.

LA PAROLE À ...

Vincent Chazallete (conseiller municipal et co-pilote de la commission centre-Bourg)

« Voila plus de 6 ans que l'équipe municipale travaille sur la définition de l'aménagement du centre-bourg qui était jusqu'à présent tout sauf une zone de vie. Nous avons associé riverains et commerçants dans nos réflexions.

L'objet de ce projet est de concilier les usages en donnant plus de place aux piétons et en canalisant la circulation, de faire de la place de la Poste une zone de rencontre à la fois esthétique et conviviale. Cet espace, placé sous zone 30, bénéficiera de matériaux au sol qui inciteront les automobilistes à lever le pied, et d'une nouvelle végétalisation : aux anciens platanes trop malades succédera une diversité d'arbres de taille moyenne, plus en conformité avec la dimension de la place. La création des belvédères redonnera ses lettres de noblesse à la Drôme. Il y aura certes, un peu moins de places de stationnement, mais la mairie avait déjà anticipé en augmentant les capacités sur l'Esplanade. Elle travaille aussi à des opportunités Place de la Liberté ou près de Blanchelaine ».



Brève

Alain Miroux honoré pour son investissement



Voilà un homme qui n'a cessé d'œuvrer pour l'intérêt général. Alors qu'Alain Miroux quitte la commune, Denis Benoit a tenu à lui remettre la médaille de la ville le 28 janvier 2022 pour le remercier de ses nombreux investissements dans la commune. Il a fait partie de la commission électorale, a été membre du CCAS pendant plusieurs mandats et participé activement à la destinée de plusieurs associations (Histoire et patrimoine, les amis des chantiers citoyens, la Fnaca, ou bien encore le conseil des sages).

Pas de brocante cet été

L'organisateur ne souhaitant pas renouveler l'opération, la brocante qui se tenait sur l'Esplanade tous les mercredis de juillet et août est annulée pour cette année.

Quelques mètres pour Pascale Faucheu,

Pascale Faucheu, kinésithérapeute, s'est installée 4 place Gabriel Bonnard dans un bâtiment communal. Un petit transfert car cette professionnelle exerçait auparavant à un autre numéro sur cette même place.

Des livres pour l'école

Dans le cadre du plan bibliothèque, l'école Jules Ferry s'est vu attribuer une subvention de 1600 euros par le ministère de l'Education Nationale. Cette somme est destinée à l'acquisition de nouveaux livres.

Pour limiter l'érosion

Les 10 et 11 janvier 2022, l'Office National des Forêts (ONF) est intervenu pour le compte du Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD) sur la berge droite de la Drôme, en amont de la confluence avec la Sye. L'objectif : limiter l'érosion par la coupe d'arbres.

Quatre supports d'affichage pour communiquer

Annonce d'un événement, d'une réunion publique, de propositions ou d'échanges de services. La mairie ou les associations ont de nouveaux espaces d'affichage en cours d'installation pour communiquer, à proximité de 4 points de collecte (rue Chapoutat, salle des fêtes, Chabanas et pharmacie).

Nouvelles variétés au verger communal

L'action « Fruits des écoliers » suit son cours sur le terrain mis à disposition par la commune. A ce jour, les enfants de CP, CE1 et CE2 ont planté une vingtaine d'arbres fruitiers ainsi qu'un framboisier chacun. Les deux écoles fréquentent régulièrement ce lieu pour y pratiquer différentes activités et les projets à venir sont nombreux autour du verger.

La médiathèque, toujours à la page



Avec 614 adhérents en 2021, la médiathèque municipale continue d'attirer un public fidèle, friand de livres adultes et jeunesse :

« Nous disposons d'un fonds de 5250 documents, sans cesse en mouvement de par nos achats réguliers auprès des librairies La Balançoire et l'Alimentation Générale ainsi que grâce aux prêts accordés par la médiathèque départementale de Crest. Cela permet un fréquent renouvellement » se félicite Magali Gorce, la responsable de la médiathèque.

Si la structure qui ouvre ses portes au public 15 heures par semaine fonctionne bien, c'est aussi grâce à une équipe de bénévoles particulièrement mobilisée. Régine Deudon, Jean Ferré, Fiona Foy, Evelyne Derozière,

Dominique Magnan, Françoise Besnart, Andrée Minez et Emmanuelle Bauchau ne comptent pas leurs heures. Côté finances, la médiathèque reçoit un apport de 6 000 euros de la commune.

La médiathèque municipale n'est pas seulement un lieu où l'on emprunte des livres mais aussi une terre d'échanges comme en témoignent les très nombreux enfants qui la fréquentent : « Toutes les classes de l'école d'Aouste ont été accueillies en 2021, de même que des enfants de l'école de Cobonne et du Relais Assistante Maternelle de la CCCPS » fait remarquer Magali Gorce.

Petite ombre au tableau, les animations et expositions se sont faites plus rares, pandémie oblige : « C'est dommage parce que ce peut être un tremplin pour certains artistes » constate Magali Gorce. La médiathèque est ouverte mardi de 16h30 à 18h, mercredi de 8h30 à 18h, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.

Carnaval de joie

Le 4 février était jour de fête, avec carnaval et masques bien plus affriolants que les FFP2 ou ses costumes taillés sur mesure pour des enfants enjoués. Après quelques gaufres offertes par le Sou des Ecoles, la petite troupe a accompli un petit tour d'Aouste, de l'école jusqu'à Blanchelaine. Un défilé d'une heure où résonnaient cris et rires autour desquels une batucada imprimait une trépidante rythmique. Merci à la commission municipale culture-association et au Sou des Ecoles pour ces moments d'insouciance.



Un seul marché le jeudi matin

Les marchés d'Auguste du jeudi soir s'arrêtent. En revanche, le marché du jeudi matin, place de la Poste, est toujours bien là même s'il sera de l'autre côté du pont durant la période des travaux du centre-bourg.

Aux urnes, citoyens !

Rendez-vous électoraux d'importance : l'élection présidentielle se tiendra les 10 et 24 avril suivi des élections législatives qui auront lieu les 12 et 19 juin.

« Les yeux dans l'eau » : troisième plongée

Pour sa 3ème édition, le festival international du film de rivière, « Les Yeux dans l'eau » sera itinérant en voyageant du 6 mai au 2 juin aux bords de la Drôme, du Roubion et même du Rhône. Si les lieux se diversifient, le contenu, lui, reste toujours aussi attractif avec projections de fictions et de documentaires, animations et expositions.

Réservez dès à présent votre soirée du 6 mai, jour du lancement du festival, avec la projection à la salle des fêtes du film documentaire « Jungle d'eau douce », suivie d'une soirée festive à la Guinguette... en bord de rivière bien entendu

Programme complet : www.festival-lesyeuxdansleau.fr

Votre AGENDA

- **MERCREDI 13 AVRIL** : assemblée générale de la MJC à partir de 16h. Spectacle musical, jeux et goûter.
- **VENDREDI 6 MAI** : lancement du festival « Les yeux dans l'eau » (voir article)
- **SAMEDI 7 MAI** : Troc de plants/plantes/graines et de vêtements printemps/été à la M.J.C. Nini Chêze de 14h à 17h
- **DIMANCHE 8 MAI** : commémoration de la fin de la guerre 39/45 au monument aux morts avec l'école de musique de Crest et une chorale d'élus aoustois.
- **DIMANCHE 15 MAI** : les sentiers d'Auguste, 3 parcours pédestre de 5, 14 et 19 km organisés par « le Sou de Écoles ». Repas et bar prévu à l'arrivée.
- **DIMANCHE 15 MAI** : fête du pain autour du four communal organisée par l'association 2A2C
- **VENDREDI 20 MAI** : Cantine populaire chez Nini à 12h en partenariat avec l'épicerie Géniale.
- **SAMEDI 21 MAI** : « Bretzel et camembert », comédie musicale proposée par la Maison d'Ida à 19h à la salle des fêtes.
- **SAMEDI 21 MAI** : soirée musique du monde avec « Les Afronautes, Pambélé, Supergombo et Tactical Groove Orbit », 14 route des Aras, proposée par l'association Aoustock. Ouverture des portes à 17h.
- **SAMEDI 21 MAI** : brocante toute la journée sur l'ex site de Lembacel proposée par la MAM.
- **SAMEDI 28 MAI** : « Goûter en scène », spectacle proposé par l'association Graines de scène de 15h à 18h à la salle des fêtes.
- **VENDREDI 3 JUIN** : Visite thématique sur « l'eau au village » à 18h par l'association Histoire et Patrimoine.
- **VENDREDI 3 JUIN** : fête des voisins à partir de 19h30 dans différents quartiers.
- **SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUIN** : spectacle des ateliers théâtre de la compagnie Kafeine à la salle des fêtes.
- **MARDI 7 JUIN** : « Yaël Tautavel ou l'enfance de L'ART » par la classe de Brigitte Mozin à 20h30 à la salle des fêtes.
- **DU VENDREDI 10 JUIN AU JEUDI 23 JUIN** : exposition de photos sur « l'eau à Aouste, » à la médiathèque organisée par Histoire et Patrimoine.
- **VENDREDI 24 JUIN** : feux de la St Jean organisé par « les Pierres à feu » à 20h30 parking sous la salle des fêtes.